



Actu Banque

Mars 2018

Cette lettre d'information vous présente les développements réglementaires intervenus dans le secteur financier au cours du mois de mars et annonce les chantiers à venir.

- Le plan d'action de la Commission européenne pour les FinTechs soulignant son ambition d'exploiter les possibilités offertes par les innovations technologiques dans le domaine des services financiers.
- Le rapport final du comité mixte des trois Autorités Européennes de Surveillance des secteurs financiers (EBA, ESMA, EIOPA) sur l'utilisation du « Big Data » par les fournisseurs de services financiers.
- La nouvelle consultation de l'EBA sur la gestion des créances douteuses dans les banques.
- Les rapports du Comité de Bâle et de l'EBA sur la mise en œuvre de Bâle 3 dans les établissements.
- La publication par le Comité de Bâle d'une nouvelle consultation portant sur les exigences de transparence des banques liées au pilier 3.

[Consulter l'update mensuel](#)

Autres actualités

[Addendum aux lignes directrices de la BCE pour les banques en ce qui concerne les prêts non performants : attentes prudentielles relatives au provisionnement prudentiel pour les expositions non performantes](#)

KPMG Fréquence Banque : 8ème émission

Cette émission trimestrielle vous informe de l'essentiel de l'actualité réglementaire bancaire en vingt minutes.

Notre 8ème émission sera disponible le 17 avril sur la page de [Radio KPMG](#), accessible via [kpmg.fr](#) et intégrera une interview de Jean-François Dandé, associé KPMG, sur le thème : « IFRS 16 : quels impacts sur les banques ? ».

[kpmg.fr/mediasocial](#)



[Enoncé en matière de confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des

données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978).
Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication sur ce sujet, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).
Pour ne plus recevoir **aucune** communication de KPMG, merci de bien vouloir cliquer ici.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.